

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Treize, le Lundi 4 Mars à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le Mardi 26 Février 2013, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

**Etaient présents :**

MM. LUCIANI, CERVETTI, DIGIACOMI, PANTALONI, Mme LUCIANI, Mme MORACCHINI, Mme GUIDICELLI, M. CASASOPRANA, Mme MOUSNY-PANTALACCI, M. GABRIELLI, Adjoint au Maire.  
M. PARODIN, Mme PIMENOFF, MM.VITALI, MARY, Mme DEBROAS, Mme POLI, M. AMIDEI, Mme SUSINI Claire, Mme FIESCHI DI GRAZIA, M. COMBARET, Mme CURCIO, M. TOMI, Mme SUSINI-BIAGGI, M. BARTOLI, Mme TOMI, Mme GUERRINI, MM. FERRARA, LAUDATO, Conseillers Municipaux.

**Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :**

M. PIERI	à	M. CERVETTI
Mme RISTERUCCI	à	M. le Maire
Mme PASQUALAGGI	à	M. BARTOLI
M. BASTELICA	à	Mme PIMENOFF
Mme PERES	à	Mme TOMI
M. ZUCARELLI	à	M. DIGIACOMI
Mme SAMPIERI	à	M. CASASOPRANA
M. D'ORAZIO	à	M. GABRIELLI
M. SBRAGGIA	à	M. FERRARA

**Etaient absents :**

Mme JOLY, M. BERNARDI, Mme FERRI-PISANI, Mme PASTINI, MM. RUAULT, CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	45
Nombre de membres en exercice :	45
Nombre de membres présents :	29
Quorum :	23

Le quorum étant atteint, M. CASASOPRANA est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Lundi 4 Mars 2013

Délibération N°2013 / 58

**Journée de l'Europe 2013 / Participation de la Ville d'Ajaccio au projet TRAME porté par le lycée Fesch.**

## Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :

La Ville d'Ajaccio a inscrit dans ses priorités, le développement d'une politique d'ouverture internationale plus particulièrement sur la Méditerranée insulaire.

Il s'agit notamment de participer à une stratégie de développement pertinente et de diffuser équitablement les progrès engendrés par l'Union de l'Europe.

C'est dans ce cadre, que la Ville d'Ajaccio, capitale régionale, entend renforcer la dynamique initiée au cours des précédents partenariats avec les îles de la Méditerranée (Baléares, Chypre, Crète, Ile d'Elbe, Malte, Sardaigne, Sicile) portant sur l'environnement, le développement, la culture...

A cette fin, la Ville d'Ajaccio organise des événements (conférences, échanges culturels...) susceptibles de sensibiliser sa population sur les enjeux de l'Europe. Elle encourage aussi les rencontres entre les différentes communautés européennes représentées sur son territoire et soutient les initiatives à destination de la jeunesse ajaccienne.

C'est ainsi que depuis 11 ans, la Ville organise diverses manifestations autour de la Journée de l'Europe qui commémore le célèbre discours prononcé le 9 Mai 1950 par Robert Schuman alors Ministre des Affaires Etrangères et inspiré par Jean Monnet qui formulait une proposition nouvelle et particulièrement ambitieuse pour l'Europe : « L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait ».

Cette année, la Journée de l'Europe sera organisée le Mardi 07 mai prochain sur la Place du Diamant en partenariat avec les associations Su Nuraghe, Convivio Portugues, les Flamboyants, l'Europe en Corse....

Par ailleurs, la Ville souhaite soutenir le lycée Fesch d'Ajaccio qui est partenaire du projet transfrontalier TRAME (Teatro per Ragazzi nel Mediterraneo Esperienze teatrali allo specchio) porté par le lycée GINNASIO STATALE G. SIOTTO PINTOR de Cagliari.

Il s'agit plus particulièrement, à travers cette initiative, qui s'inscrit dans la continuité des projets menées par la Ville dans l'espace transfrontalier, de réaliser un travail d'échange entre lycéens des régions partenaires (Ligurie, Toscane, Sardaigne et Corse), en abordant le thème de la mer et l'insularité à travers des pratiques artistiques telles que le théâtre et le chant.

### CONSIDERANT

L'intérêt pour la Ville d'Ajaccio de poursuivre le développement de sa politique européenne en organisant la Journée de l'Europe le 07 mai prochain et en soutenant le projet TRAME porté par le Lycée Fesch,

La délibération – cadre n° 2004/165 du 4 octobre 2004,

### IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL

**D'acter le principe** de l'organisation d'une manifestation aux couleurs de l'Europe le 07 mai prochain et d'apporter son soutien technique et financier au Lycée Fesch pour la mise en œuvre du projet TRAME dont il est partenaire, financé dans le cadre du programme opérationnel Italie-France Maritime.

**D'autoriser le Maire** à signer tous documents (convention, bons de commande...) relatifs à ces opérations.

**De confirmer** que les crédits correspondants à ces actions seront proposés à l'inscription dans les documents budgétaires de la Ville, Exercice 2013, Fonction 90, Chapitre 011.

**De préciser** que pour la Journée de l'Europe, le produit de la vente de sandwiches et boissons récolté à l'occasion de cette manifestation sera reversé au CCAS, pour des actions de solidarité en direction des personnes âgées les plus démunies.

**LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,  
OÙ L'EXPOSE DE M. CASASOPRANA, ADJOINT DELEGUE  
ET APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Vu la Loi 82.213 du 2 Mars 1982 modifiée portant droits et Libertés de la Commune  
Vu la Loi 83.663 du 22 Juillet 1983 complétant la loi 83.8 du 7 Janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat.  
Vu la Loi du 19 Août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales.  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

**CONSIDERANT**

- L'intérêt pour la Ville d'Ajaccio de poursuivre le développement de sa politique européenne et, plus précisément, d'organiser un événement autour de la Journée de l'Europe le 07 mai prochain et d'apporter son soutien technique et financier au Lycée Fesch pour la mise en œuvre du projet TRAME,
- La délibération – cadre n° 2004/165 du 4 octobre 2004,
- L'avis favorable de la Commission Municipale compétente du 1<sup>er</sup> mars 2013.

**ACTE LE PRINCIPE**

**A L'UNANIMITE DE SES MEMBRES PRESENTS OU REPRESENTES**

d'organiser un événement pour fêter l'Europe le 7 mai prochain Place du Diamant et d'apporter son soutien technique et financier au Lycée Fesch pour la mise en œuvre du projet TRAME dont il est partenaire, financé dans le cadre du programme opérationnel Italie-France Maritime.

**AUTORISE LE MAIRE**

à signer tous documents (convention, bons de commande...) relatifs à ces opérations.

**CONFIRME**

que les crédits correspondants à cette action seront proposés à l'inscription dans les documents budgétaires de la Ville, Exercice 2013, Fonction 90, Chapitre 011.

**PRECISE**

que le produit de la vente de sandwiches et boissons récolté à l'occasion de la Journée de l'Europe sera reversé au CCAS, pour des actions de solidarité en direction des personnes âgées les plus démunies.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Ville et d'un affichage en Mairie.

.....  
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
**Fait à AJACCIO, le jour, mois et an que dessus.**  
(Suivent les signatures)  
02A-212000046-20130304-2013\_58-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/03/2013

**POUR EXTRAIT CONFORME**



**LE MAIRE**

*Simon Renucci*  
**De Simon RENUCCI**